



LES 17/18 OCTOBRE 2018

VOTEZ FNEC FP-FO !

Voter pour FNEC-FP-FO, c'est permettre au syndicat de continuer à défendre vos droits et de porter l'ensemble de vos revendications.

Notre volonté et notre action visent à une amélioration de vos conditions de formation.

Chaque année, nous déplorons de nombreuses démissions dès le début de l'année et des difficultés du fait des conditions de stage dans les écoles.

C'est dans ce contexte et depuis de nombreuses années que la fédération FO de l'enseignement combat pour que tous les stagiaires soient titularisés et qu'il n'y ait AUCUN licenciement.

La FNEC-FP-FO et ses candidats au conseil de l'ESPE revendiquent:

- Pour une formation préalable à toute prise en charge de classe en responsabilité.
- Un « jury balai » en cours d'année pour permettre aux EFS prorogés d'obtenir leur master à la fin du trimestre.
- Pour un master et un mémoire " professionnalisants et allégés ".
- Pour les mêmes conditions pour toutes les options de recherche.
- Pour la possibilité de suivre l'option de recherche à distance.
- Pour la mise en place d'une véritable cession de rattrapage en septembre pour ceux qui ont réussi le concours et n'ont pas obtenu leur M1 et ceux qui sont titularisables sous condition d'obtention de leur master.
- Pour la possibilité d'obtenir l'option de recherche de son choix.
- Pour la possibilité de compenser l'UE de langue.
- Pour une maquette de master qui diminue le volume de recherche et augmente la formation professionnelle.
- Pour des dispositifs d'aide et d'accompagnement personnalisé au lieu d'être licencié pour les EFS en difficulté.
- Pour le droit au renouvellement, contre les licenciements de fonctionnaires stagiaires.
- Pour qu'aucun EFS dont l'avis employeur est positif ne soit prorogé ou renouvelé.
- Pour un même traitement pour les professeurs stagiaires du secondaire et ceux du primaire.
- Pour que les EFS et les étudiants ne soient pas obligés de changer de site pour suivre leurs cours.
- Pour que ceux qui refont un DU ne soient pas obligés de suivre à nouveau les mêmes cours, mais aient une formation spécifique.

NOS CANDIDATS :

Sandra BOULBIN EFS 1e degré 94

Clara ROSSI SALVEMINI EFS 2e degré 93

Anaïs POIROT EFS 1e degré 77

Kevin DYONIZY EFS 1e degré 93

Jonas FOUREAUX EFS 1e degré 94

Karim TARAFI EFS 1e degré 94

Pourquoi voter pour les candidats FO ?

Parce que la FNEC-FP-FO défendra en toute indépendance vos revendications quelque soit le gouvernement. Elle vient par exemple de demander, lors du dernier conseil de l'ESPE qu'un jury balai soit constitué afin de permettre aux EFS prorogés d'être titularisés à la fin du premier semestre et obtenu l'arrêt des déplacements d'EFS entre 2 sites sur le temps de la pause méridienne ; elle est également intervenue pour que les EFS prolongés ou renouvelés aient comme les autres leur binôme dès le début de l'année.

La FNEC-FP-FO s'est toujours opposée à la masterisation du concours et de la formation. Cette masterisation a entraîné une dégradation de vos conditions de travail et de formation en vous plaçant dès l'obtention du concours dans un contexte anxieux et extrêmement éprouvant. La préparation de la classe en parallèle à celle du master ainsi que les modalités d'affectations et d'emplois du temps dans les écoles ont créé des situations qui sont très souvent insoutenables. La généralisation des duos a aggravé vos conditions de travail.
La FNEC-FP-FO revendique le retour à une véritable formation professionnelle.

Défense du statut de fonctionnaire d'État !

Non à la territorialisation de l'école !

Retour aux 4 jours pour tous !

Pour l'abandon de l'évaluation PPCR des enseignants, l'arbitraire ça suffit !

Non à la retraite universelle par points !

Pour le maintien du code des pensions civiles et militaires !

La FNEC-FP-FO défend notre statut de fonctionnaire d'Etat, c'est pourquoi dans toutes les communes,, le SNUDI-FO (syndicat du 1er degré) mène une bataille acharnée pour le retour aux 4 jours pour tous sur 36 semaines, pour que nos horaires et l'organisation de notre travail ne dépendent pas des Maires ou de majorités locales.

Le 17 et 18 octobre, vous pouvez voter de 9H à 17H dans l'un des 5 sites (Bonneuil, Sénart, Livry-Gargan, Saint-Denis, Créteil Campus centre). Si ce n'est pas possible pour vous vous pouvez voter par procuration en remplissant un imprimé disponible dans chaque site à faire enregistrer avant 16 octobre à 12H

**Les 17/18 octobre 2018,
UN SEUL BULLETIN : FNEC-FP-FO**